

**LE MAIRE DONNE LECTURE DU RAPPORT :**

Mesdames, Messieurs et Chers Collègues,

Dans le cadre de la régularisation de la situation des Auxiliaires de puériculture affectées dans les deux crèches-garderies de la Ville, je vous demanderai de bien vouloir augmenter l'effectif des Auxiliaires de puériculture de :

- 10 postes.

Je mets la question aux voix.

**LE MAIRE lit l'avis des Commissions :**

- Affaires Générales : il s'agit pour l'essentiel de reclasser des employées communales actuellement journalières.

- Finances : favorable.

**ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ.**

\*

\* \*

*Reçu à la Préfecture  
le 03/01/1984*